



GROUPE CENTRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

LA CGT CONDAMNE LA PROGRAMMATION 2010 LA CGT QUITTE LA REUNION

Le GCCF du 28 janvier 2010 avait à son ordre du jour la validation de la programmation des formations pour l'année 2010. Dans sa déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Directeur,

La CGT est viscéralement attachée à la Formation Professionnelle et continue, elle considère que c'est un élément majeur d'une véritable politique de progrès social et d'épanouissement des salariés tant dans leur entreprise que dans leur vie personnelle.

Elle constitue aussi un défi majeur pour l'ensemble de la société tout comme au niveau des entreprises, le Ministère de la Défense n'est pas en dehors de cette dynamique qu'il s'agit de construire pour tirer l'ensemble des questions sociales vers le haut.

Sauf que l'on peut s'interroger sur l'existence d'une vraie volonté politique gouvernementale et ministérielle sur ce sujet.

Tant que la Formation Professionnelle et Continue, ainsi que la Formation Initiale d'ailleurs, ne seront considérées que comme un sujet permettant de faire des effets de tribune, ou encore comme une question à part de la vie professionnelle, ce dossier restera confiné dans les mains de quelques décideurs.

La CGT demande que le Ministère de la Défense fasse preuve d'un peu plus de volontarisme et d'ouverture en mettant en place les véritables outils de formation dont ont besoin les personnels de toutes catégories.

Or, force est de constater que le budget 2010, en baisse de plus de 13%, est très loin d'être un budget volontariste ; il est également aux antipodes du préambule du 5^{ème} accord-cadre qui affirme l'importance que porte le Ministère aux questions de formation professionnelle et continue.

Les effets d'annonces qui ont suivi l'accord cadre étant passés, il semble bien que celui-ci ne résiste pas aux décisions du Ministre de la Défense ainsi qu'aux restructurations, réorganisations, et autres fermetures annoncées.

La programmation 2010 est édifiante et peut se résumer à l'adaptation de la formation aux seules fins de Morin et de sa frénésie à clamer partout la modernité d'une réforme qui nous conduit droit dans le mur. Excepté le ratio R, tous les autres indicateurs sont en baisse et ne devraient pas tarder à virer au rouge malgré vos engagements monsieur le Directeur, qui n'avaient d'autre but que de faire avaler la couleuvre par les organisations syndicales.

Il faut en finir avec les superlatifs qui tentent de créer un écran de fumée sur votre programmation ; le ratio R qualifié de « largement au dessus de l'objectif » nous paraît pour le moins exagéré. En effet la différence entre 3,85% et 4,01% représente en réalité 45€ par salariés du Ministère de la Défense. S'il est vrai que tout ne se résume pas à une question de budget mais aussi de contenu et d'orientation ces différents ratios témoignent à notre avis, d'un changement de politique de formation au sein de notre Ministère. Adapter l'outil de formation aux milliers de suppressions d'emplois de personnels civils et aux externalisations de nos missions pour les plus grands bénéficiaires des patrons du privé, telle est la finalité de cette programmation que vous nous demandez de valider.

La CGT n'accepte pas ce dévoiement qui conduit notamment à exclure davantage les personnels de catégorie C et les personnels à statut ouvrier d'état du droit à la formation. Ces agents sont une fois de plus les bannis du ministère. Mais il est vrai qu'avec votre politique d'externalisation vers les rapaces du secteur privé, vous entendez bien mettre un coup d'arrêt aux droits à la formation des personnels civils dont vous supprimez de plus, les emplois par milliers.

La CGT ne peut accepter que les responsables de formation soient placés au sein des GSBdD. Les Responsables Formation ont démontré qu'ils sont le lien indispensable de proximité entre les agents et l'Administration. Pour la CGT ils doivent donc rester affectés au sein de chaque établissement, et ce quelque soit le nombre de personnels civils y travaillant.

Si vous persistiez dans votre idée, cela reviendrait à rattacher la formation professionnelle aux CMG. Or le ministre par l'intermédiaire de son Cabinet a déjà décidé de supprimer 4 CMG sur les 7 qui viennent tout juste d'être créés.

Enfin monsieur le Directeur, la CGT condamne solennellement la décision du Ministre de fermer le Centre de formation de Latresne. Une décision contraire au sens de l'histoire, qui va obérer les capacités déjà bien insuffisantes de la formation Professionnelle et continue.

De plus cette décision est en totale contradiction avec la décision d'implantation de la SIMMAD sur la BA 106 de Mérignac et de la création d'un grand pôle aéronautique militaire dans la région Bordelaise.

Le transfert des formations techniques à Rochefort ne se fera pas dans l'intégralité. Des formations spécifiques seront supprimées, au détriment des personnels civils. Comment ce centre pourrait-il intégrer des formations supplémentaires, alors qu'il va sous-traiter vers le privé 40 % de ses propres formations ? La reprise vers le Centre de Bourges des formations d'adaptation des Chefs d'Equipe de la Défense va occasionner des dépenses supplémentaires. Ce « Campus de la Défense », Centre de Formation du personnel civil n'est qu'un leurre, de nombreuses formations étant également sous-traitées.

Si la responsabilité de la décision en revient au Ministre, la CGT considère que la DRH-MD a largement participé à ce résultat au nom de la création de ce « Campus de la Défense », qui ne nous semble pas répondre aux besoins de formation des personnels civils. Tous ceux qui ont trempé dans cette mascarade de discussion sont les mêmes qui sont responsables de cette fermeture.

D'autres solutions ont été proposées par les organisations syndicales dont la CGT, aucune n'a été considérée comme possible pour la bonne et simple raison que tout était bouclé depuis 2008. Tout le reste n'est et ne restera que de la littérature. Il est à noter qu'à aucun moment le ministre Morin ni ses représentants n'ont jugés utile de rencontrer les organisations syndicales avant de prendre cette décision scandaleuse à l'égard des salariés et de la jeunesse de notre pays.

Placé devant ce diktat et ce mépris du Ministre envers les représentants des personnels, la CGT décide de quitter ce GCCF. La CGT ne cautionnera pas une politique d'abandon des droits et des moyens de formation, pas plus qu'elle ne cautionne les milliers de suppressions d'emplois de personnels civils. «

la CGT a dénoncé le budget formation professionnelle et continue. En effet celui-ci accuse une baisse de plus de 13% par rapport à celui de 2009, passant de 90m€ à 79M€. les personnels de catégories C et les personnels à statut ouvrier (ouvriers d'état, chefs d'équipe, TSO° seront les grands perdants de cette programmation avec 5136 stagiaires relevant de ces catégories en moins par rapport à 2009. de plus les ratios qui servent à évaluer les efforts de formation au sein du Ministère de la Défense sont quasiment tous en baisse.

Pour la CGT cette programmation 2010 révèle un changement d'orientation politique pour la formation professionnelle conduisant à axer les orientations sur les décisions de Morin dont notamment la mobilité et les suppressions d'emplois. Il est fortement probable que le 5^{ème} accord cadre sur la formation, que seule la CGT n'a pas signé soit dévoyé et serve de faire valoir au ministre quant à sa politique de formation.

Le grand gagnant de cette politique sera le secteur privé des officines de formation qui captent déjà 60% des crédits pédagogiques et forment près de 40% des stagiaires du ministère. Il paraît évident que le futur Campus Défense à Bourges ne fasse que de l'ingénierie de formation au détriment des formations internes.

Dans son introduction, le DRH-MD Roudière a indiqué que l'année 2010 serait aussi une année d'évolutions importante pour la Ministère de la Défense et que la Formation sera un élément important de la mobilité et des parcours professionnels. Il a rajouté que les crédits formation dédiés aux restructurations n'ont pas été utilisés correctement et ont été mal évalués.

2009 étant le début des restructurations et réorganisations on peut s'attendre à ce que les difficultés s'amplifient dans les prochaines années au détriment des personnels civils. C'est déjà ce qui transparait dans la programmation 2010. pour le DRH-MD il faut faire des efforts de formation en direction des directions dans le cadre de l'application du PAR. Il serait soi disant mal appliqué par les intervenants !!!!

La délégation CGT était composée de : Michel CORTAY (Fédération CGT), Michel CHOLET (CFLE Latresne), Didier PORNIN (EAA 602 ROMORANTIN).

POUR FAIRE GAGNER MES REVENDICATIONS JE ME SYNDIQUE

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Age : Profession :

Etablissement (nom et adresse) :
.....



Bulletin à renvoyer à la FNTÉ-CGT 263, rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex -
Tél. 01.48.18.86.86 - Fax : 01.48.18.86.87 – Email : trav-etat@cgt.fr